

La Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2024

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 juin 2024, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 juin 2024, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document. Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles à l'adresse www.sunlife.com sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Les montants indiqués dans le présent document peuvent avoir été arrondis. Certains résultats de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la marge sur services contractuels (la « MSC ») ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont les activités sont gérées.

TORONTO (ONTARIO) – (le 12 août 2024) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2024.

- Le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 1 000 M\$, en hausse de 80 M\$, ou 9 %, comparativement au deuxième trimestre de 2023; le rendement des capitaux propres sous-jacent¹⁾ s'est établi à 18,1%.
 - **Bénéfice net sous-jacent – Gestion de patrimoine et d'actifs**¹⁾ : 455 M\$, en hausse de 36 M\$ ou 9 %.
 - **Bénéfice net sous-jacent – Santé et protection collective**¹⁾ : 305 M\$, en baisse de 55 M\$ ou 15 %.
 - **Bénéfice net sous-jacent – Protection individuelle**¹⁾ : 347 M\$, en hausse de 82 M\$ ou 31 %.
 - **Charges de l'Organisation internationale et autres**¹⁾ : perte nette de (107) M\$, amélioration de 17 M\$ ou 14 %.
- Le bénéfice net déclaré s'est établi à 646 M\$, en baisse de 14 M\$, ou 2 %, comparativement au deuxième trimestre de 2023; le rendement des capitaux propres déclaré¹⁾ s'est établi à 11,7 %.
- L'actif géré¹⁾ s'est chiffré à 1 465 G\$, en hausse de 98 G\$, ou 7 %, comparativement au deuxième trimestre de 2023.

« La Sun Life a connu un trimestre solide, son bénéfice net sous-jacent s'étant chiffré à 1 G\$ – un record, a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction, Sun Life. Ces résultats reflètent la croissance solide et continue au Canada et en Asie. Aux États-Unis, nous avons enregistré des résultats favorables aux Garanties collectives, qui ont été partiellement contrebalancés par des facteurs défavorables résiduels pour les garanties de frais dentaires. Nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs ont connu un bel essor grâce à l'augmentation du bénéfice provenant de la hausse de l'actif géré. Et nous prévoyons de demeurer actifs en fait de rachats d'actions au troisième trimestre. Nos résultats témoignent de la solidité de nos activités diversifiées, de notre stratégie Incidence sur le Client, et de notre engagement à procurer de la valeur à long terme. »

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

Points saillants financiers et opérationnels

	Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
	T2 24	T2 23	2024	2023
Rentabilité				
Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars) ¹⁾	1 000	920	1 875	1 815
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	646	660	1 464	1 466
Bénéfice par action sous-jacent (en dollars) ^{1), 2)}	1,72	1,57	3,22	3,09
Bénéfice par action déclaré (en dollars) ²⁾	1,11	1,12	2,51	2,49
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	18,1 %	17,7 %	17,1 %	17,5 %
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	11,7 %	12,7 %	13,4 %	14,2 %
Croissance	T2 24	T2 23	2024	2023
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs (en millions de dollars) ¹⁾	46 262	42 397	93 160	88 746
Souscriptions – santé et protection collective (en millions de dollars) ^{1), 3)}	494	600	1 022	1 109
Souscriptions – protection individuelle (en millions de dollars) ¹⁾	753	604	1 510	1 115
Actif géré (en milliards de dollars) ¹⁾	1 465	1 367	1 465	1 367
Marge sur services contractuels (MSC) liée aux affaires nouvelles (en millions de dollars) ¹⁾	437	270	784	502
Solidité financière	T2 24	T2 23		
Ratios du TSAV (à la clôture de la période) ⁴⁾				
Financière Sun Life inc.	150 %	148 %		
Sun Life du Canada ⁵⁾	142 %	139 %		
Ratio de levier financier (à la clôture de la période) ^{1), 6)}	22,6 %	23,3 %		

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Les montants de la période précédente liés aux souscriptions de garanties de frais dentaires aux États-Unis ont été retraités afin de refléter de nouvelles informations.

⁴⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF, intitulée *Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie*.

⁵⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁶⁾ Le calcul du ratio de levier financier inclut le solde de la MSC (déduction faite de l'impôt) dans le dénominateur. La MSC (déduction faite de l'impôt) se chiffrait à 9,6 G\$ au 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 9,1 G\$).

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T2 2024 et le T2 2023)

(en millions de dollars)

	T2 24					
Bénéfice net sous-jacent par type d'activité ^(1), 2)	Sun Life	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale
Gestion de patrimoine et d'actifs	455	307	130	—	18	—
Santé et protection collective	305	—	152	153	—	—
Protection individuelle	347	—	120	51	176	—
Charges de l'Organisation internationale et autres	(107)	—	—	—	(15)	(92)
Bénéfice net sous-jacent¹⁾	1 000	307	402	204	179	(92)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	646	274	292	127	151	(198)
Variation du bénéfice net sous-jacent (en % d'un exercice à l'autre)	9 %	4 %	8 %	(5) %	19 %	n.s. ³⁾
Variation du bénéfice net déclaré (en % d'un exercice à l'autre)	(2) %	10 %	39 %	(27) %	24 %	n.s. ³⁾
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs¹⁾	46 262	38 882	5 372	—	2 008	—
Souscriptions – santé et protection collective¹⁾	494	—	143	332	19	—
Souscriptions – protection individuelle¹⁾	753	—	167	—	586	—
Variation des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de gestion d'actifs (en % d'un exercice à l'autre)	9 %	3 %	72 %	—	24 %	—
Variation des souscriptions – santé et protection collective (en % d'un exercice à l'autre)	(18) %	—	(7) %	(22) %	n.s. ³⁾	—
Variation des souscriptions – protection individuelle (en % d'un exercice à l'autre)	25 %	—	8 %	—	30 %	—

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

²⁾ Pour plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

³⁾ Non significatif.

Le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 1 000 M\$, en hausse de 80 M\$, ou 9 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs¹⁾** en hausse de 36 M\$: augmentation des produits tirés des honoraires à Gestion d'actifs, au Canada et en Asie, partiellement contrebalancée par la hausse des charges à Gestion d'actifs.
- **Santé et protection collective^{1), 2)}** en baisse de 55 M\$: baisse des résultats enregistrés pour les garanties de frais dentaires aux États-Unis reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et des règlements connexes après la fin de l'urgence de santé publique, les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada, et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis, partiellement contrebalancés par la solide croissance des affaires aux Garanties collectives aux États-Unis, et au Canada.
- **Protection individuelle^{1), 2)}** en hausse de 82 M\$: croissance des affaires en Asie et au Canada, et résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité au Canada et aux États-Unis.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres¹⁾** perte nette en baisse de 17 M\$ en raison de la diminution des charges d'exploitation et des coûts de financement.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 646 M\$, en baisse de 14 M\$, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- La discipline financière qui demeure au cœur de notre stratégie Incidence sur le Client et de nos activités. Au deuxième trimestre de 2024, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 138 M\$ (108 M\$ après impôt) reflétant des mesures prises pour améliorer la productivité et favoriser une croissance des bénéfices dans la partie supérieure de nos objectifs financiers à moyen terme. Nous prévoyons que ces mesures se traduiront par des économies annuelles d'environ 200 M\$ (avant impôt) d'ici 2026. La charge de restructuration a été contrebalancée par :
- l'augmentation du bénéfice net sous-jacent;
- l'incidence des marchés reflétant principalement les taux d'intérêt et les placements immobiliers³⁾.

Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 18,1 % et le rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 11,7 % (deuxième trimestre de 2023 – 17,7 % et 12,7 %, respectivement). La FSL inc. a clôturé le trimestre avec un ratio du TSAV de 150 %.

¹⁾ Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité » du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024 pour plus de précisions sur des éléments importants attribuables aux éléments du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur les types d'activité dans les secteurs d'activité/organisations de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

²⁾ Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, reflète des améliorations apportées à la méthode de répartition des charges du type d'activité Protection individuelle au type d'activité Santé et protection collective du secteur États-Unis.

³⁾ Les placements immobiliers comprennent les résultats liés aux placements immobiliers et les variations de la juste valeur des placements immobiliers détenus dans l'excédent. Les résultats liés aux placements immobiliers reflètent l'écart entre la valeur réelle des placements immobiliers et les rendements à long terme couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance prévus par la direction (les « résultats liés aux placements immobiliers »).

Points saillants des secteurs d'activité

Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net sous-jacent à Gestion d'actifs s'est chiffré à 307 M\$, en hausse de 11 M\$, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **MFS¹⁾** en hausse de 13 M\$ (en hausse de 7 M\$ US) : hausse du bénéfice tiré des honoraires provenant de la hausse de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la hausse des charges. La marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS²⁾ s'est établie à 36,5 % au deuxième trimestre de 2024, par rapport à 36,6 % à l'exercice précédent.
- **Gestion SLC** en baisse de 2 M\$: hausse du bénéfice tiré des honoraires contrebalancée par la baisse des produits tirés des placements en capitaux de lancement. Le bénéfice tiré des honoraires²⁾ a augmenté de 5 % en raison de la hausse de l'actif géré, reflétant le déploiement de capitaux sur l'ensemble de la plateforme, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires²⁾, s'est établie à 24,0 % au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 24,1 % à l'exercice précédent.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 274 M\$, en hausse de 26 M\$, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des pertes enregistrées à l'exercice précédent sur les placements immobiliers détenus dans le compte excédentaire de Gestion SLC.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 4 M\$ du bénéfice net sous-jacent et du bénéfice net déclaré, respectivement.

Gestion d'actifs a clôturé le deuxième trimestre de 2024 avec un actif géré de 1 072 G\$, qui se composait d'un actif de 845 G\$ (618 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 227 G\$ provenant de Gestion SLC. Les sorties nettes totales de 21,0 G\$ de Gestion d'actifs au deuxième trimestre de 2024 reflètent les sorties nettes de 20,2 G\$ (14,8 G\$ US) de la MFS et les entrées nettes de 0,7 G\$ de Gestion SLC.

La MFS continue de se concentrer à combler les besoins des Clients en proposant une vaste gamme de produits de placement. La MFS a enregistré de solides rendements sur les placements en titres à revenu fixe, générant des entrées nettes de 1 G\$ US pour cette catégorie d'actifs durant le trimestre.

Gestion SLC a annoncé le lancement du Groupe mondial en assurance Gestion SLC. Il s'agit d'une équipe attirée ayant pour mandat de répondre aux besoins complexes des plus importantes compagnies d'assurance du monde à l'aide de solutions de placement personnalisées. Notre riche héritage en assurance combiné à nos capacités de placement diversifiées nous ont permis de créer une expérience très distinctive et personnalisée pour nos Clients.

De plus, durant le deuxième trimestre, Gestion SLC a lancé le Scotia Private Real Estate Fund, dont la distribution se fait par l'intermédiaire d'un partenariat stratégique avec la Banque Scotia. Tirant parti des solides capacités en placements immobiliers de BentallGreenOak, ce nouveau fonds donnera l'occasion aux investisseurs de bonifier et de diversifier leurs portefeuilles, en investissant dans des actifs immobiliers privés offrant un rendement intéressant et axé sur le revenu, ainsi qu'une protection contre l'inflation.

Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Le bénéfice net sous-jacent au Canada s'est chiffré à 402 M\$, en hausse de 30 M\$, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant les facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 20 M\$: hausse du bénéfice tiré des honoraires en raison de la hausse de l'actif géré.
- **Santé et protection collective** en baisse de 8 M\$: croissance des affaires et hausse de l'apport des placements plus que contrebalancées par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité reflétant le volume des demandes de règlement.
- **Protection individuelle** en hausse de 18 M\$: croissance des affaires et résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité en raison de la diminution du nombre de règlements importants, et hausse de l'apport des placements.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 292 M\$, en hausse de 82 M\$, ou 39 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence des marchés et de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent. L'incidence des marchés découle principalement des taux d'intérêt moins défavorables partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés des actions.

Souscriptions au Canada³⁾ :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrés à 5 G\$, en hausse de 72 %, en raison de l'augmentation des souscriptions de régimes à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement à la gestion de patrimoine de l'Individuelle. La hausse des souscriptions de régimes à prestations déterminées comprend une transaction de 1,2 G\$.
- Les souscriptions en santé et protection collective se sont établies à 143 M\$, en baisse de 7 %, reflétant la diminution des ventes de contrats importants.
- Les souscriptions en protection individuelle se sont chiffrées à 167 M\$, en hausse de 8 %, en raison des souscriptions à DFSL⁴⁾ et dans le réseau de tiers.

¹⁾ MFS Investment Management (la « MFS »).

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

³⁾ Par rapport à l'exercice précédent.

⁴⁾ Distribution Financière Sun Life (« DFSL ») est notre réseau de conseillers exclusif.

Au deuxième trimestre, nous avons lancé l'Assurance-vie temporaire Sun Life – Diabète, une solution unique en son genre qui donne aux personnes atteintes de diabète les moyens de prendre des décisions quant à leurs finances et à leur santé, à leurs conditions. Nous comprenons les difficultés que présente la gestion de l'affection au quotidien. Nous avons donc créé un produit d'assurance-vie complet qui offre non seulement plus de chances d'être approuvé¹⁾ et des primes abordables, mais aussi l'accès des soins personnalisés. Et depuis 2012, la Sun Life a dépassé le cap des 50 M\$ investis dans la lutte contre le diabète à l'échelle mondiale – par l'entremise de partenariats stratégiques avec des organisations venant en aide aux personnes les plus vulnérables.

Du côté de la Sun Life Santé, le Régime canadien de soins dentaires (« RCSD ») a été lancé officiellement le 1^{er} mai. Ce sont plus de 11 700 fournisseurs de soins buccodentaires de partout au pays qui se sont inscrits en vue de participer au régime, et au moins 200 000 personnes âgées qui ont reçu des soins chez ces fournisseurs. La Sun Life est fière d'être l'administrateur du RCSD, qui contribuera à rendre les soins de santé buccodentaire plus abordables pour près de 9 millions de Canadiens qui n'ont pas actuellement accès à ces soins.

États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Le bénéfice net sous-jacent aux États-Unis s'est établi à 149 M\$ US, en baisse de 11 M\$ US, ou 7 % (204 M\$, en baisse de 11 M\$, ou 5 %), par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Santé et protection collective**²⁾ en baisse de 37 M\$ US : diminution des résultats pour les garanties de frais dentaires reflétant principalement l'incidence du réexamen de l'admissibilité au régime Medicaid et des règlements connexes après la fin de l'urgence de santé publique, et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes à mesure que l'utilisation se normalise, partiellement contrebalancés par la forte croissance des affaires aux Garanties collectives et par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des règlements au titre de l'assurance collective.
- **Protection individuelle**²⁾ en hausse de 26 M\$ US : amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 91 M\$ US, en baisse de 42 M\$ US, ou 32 % (127 M\$, en baisse de 48 M\$, ou 27 %), par rapport à l'exercice précédent, reflétant les modifications des hypothèses et mesures de la direction favorables à l'exercice précédent, l'incidence des marchés, et la diminution du bénéfice net sous-jacent. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux résultats liés aux placements immobiliers, partiellement contrebalancés par l'incidence des taux d'intérêt.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 4 M\$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 3 M\$ du bénéfice net déclaré.

Les souscriptions de produits collectifs aux États-Unis se sont chiffrées à 243 M\$ US, en baisse de 24 % (332 M\$, en baisse de 22 %), reflétant la diminution des souscriptions de garanties de frais dentaires au titre des régimes Medicare et Medicaid en raison des souscriptions institutionnelles importantes à l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions pour l'assurance-maladie en excédent de pertes.

En tant que leader en santé et en garanties collectives, nous continuons d'aider les participants de régime à accéder aux soins et à la couverture dont ils ont besoin. Du même coup, nous aidons les employeurs à simplifier les garanties grâce à des capacités numériques et à l'automatisation. Du côté de l'assurance collective, nous avons étendu notre partenariat avec Goodpath afin d'offrir aux participants en invalidité des soins virtuels qui tiennent compte de la personne dans son intégralité, donc des services pour la santé physique et mentale, y compris un nombre illimité de séances de thérapie. Les participants peuvent désormais être proactifs dans la gestion de leur santé mentale et physique, ce qui les aide à éviter les absences et les longs congés.

Nous avons conclu un partenariat en technologie avec UKG, un fournisseur chef de file de solutions de gestion des ressources humaines, de la paie et de l'effectif. Ce partenariat permettra aux Clients qui ont recours à UKG d'économiser des centaines d'heures en tâches de gestion des absences par le recours à des interfaces de programmation d'applications qui simplifient le suivi des congés et des absences, créent des mises à jour en temps réel qui font gagner du temps et de l'efficacité aux employeurs, et fournissent un système de communication pour les services administratifs uniforme et confidentiel assurant l'exactitude et l'automatisation des renseignements relatifs aux congés.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net sous-jacent en Asie s'est chiffré à 179 M\$, en hausse de 29 M\$, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 5 M\$: hausse du bénéfice tiré des honoraires en raison de la hausse de l'actif géré.
- **Protection individuelle** en hausse de 32 M\$: essor favorable des souscriptions et bonne croissance des affaires en vigueur, et apport des coentreprises, partiellement contrebalancés par la hausse des charges reflétant principalement la rémunération incitative et la croissance des volumes.
- **Charges du bureau régional et autres** perte nette en hausse de (8) M\$ reflétant l'augmentation de la rémunération incitative et les investissements continus dans nos activités dans l'ensemble de la région.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 151 M\$, en hausse de 29 M\$, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par un ajustement³⁾ au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux et l'incidence des marchés. L'incidence des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt, partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés des actions et les résultats liés aux placements immobiliers.

¹⁾ Plus de chances d'approbation comparativement à l'assurance-vie traditionnelle.

²⁾ Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, reflète des améliorations apportées à la méthode de répartition des charges du type d'activité Protection individuelle au type d'activité Santé et protection collective.

³⁾ Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 et à la rubrique C, « Rentabilité », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation de 1 M\$ du bénéfice net sous-jacent et à une augmentation de 3 M\$ du bénéfice net déclaré.

Souscriptions en Asie¹⁾ :

- Les souscriptions de produits individuels se sont établies à 586 M\$, en hausse de 30 %, principalement en raison de la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong, attribuable à l'accroissement des capacités de distribution, et en Inde, attribuable à la croissance du réseau de distribution directe, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées en Chine et au Vietnam en raison des conditions du secteur et du marché.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrées à 2 G\$, en hausse de 24 %, en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement et de fonds de titres à revenu fixe en Inde, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de fonds du marché monétaire aux Philippines.

La MSC liée aux affaires nouvelles s'est établie à 220 M\$ au deuxième trimestre de 2024, en hausse comparativement à 118 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison des souscriptions enregistrées à Hong Kong.

Nous sommes résolu à étendre notre offre de produits afin d'aider les Clients à répondre à leurs besoins en évolution. À Hong Kong, nous avons lancé SunWell²⁾, une nouvelle série de contrats d'assurance maladies graves offrant une protection complète pour différentes étapes de la vie. Il s'agit du premier produit sur le marché³⁾ qui ne prévoit aucune période d'exclusion pour tous les diagnostics de maladie grave et simplifie les questions de tarification pour les Clients ayant des antécédents de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral. C'est aussi un des premiers contrats d'assurance vie entière/maladies graves axés sur les facteurs ESG offerts sur le marché de Hong Kong³⁾.

Nous améliorons encore davantage les capacités permettant aux conseillers d'aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable. Aux Philippines et au Vietnam, nous avons lancé un nouveau système de gestion des recommandations, qui favorise la conversion des recommandations en ligne en ventes hors ligne, accélère le processus de vente et aide les Clients à trouver le produit qui convient à leurs besoins financiers. En Malaisie, nous avons ouvert notre premier bureau dans un État oriental du pays à Kuching. Les conseillers ont ainsi un accès pratique aux ressources, aux outils et aux formations nécessaires pour répondre aux besoins de protection des près de trois millions de résidents de la région.

Organisation internationale

La perte nette sous-jacente s'est établie à 92 M\$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 113 M\$ à l'exercice précédent, reflétant la diminution des charges d'exploitation et des coûts de financement.

La perte nette déclarée s'est chiffrée à 198 M\$, comparativement à une perte nette déclarée de 95 M\$ à l'exercice précédent, reflétant une charge de restructuration de 108 M\$ et le profit tiré de la vente de la Sun Life UK⁴⁾, partiellement contrebalancée par la diminution de la perte nette sous-jacente.

En appui à notre engagement continu envers les placements durables, nous avons procédé à notre troisième placement d'obligations durables d'un montant en capital de 750 M\$ le 15 mai. Un montant égal au produit net du placement de ces obligations servira à financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des actifs nouveaux ou existants admissibles, selon leur définition dans notre Cadre des obligations durables daté d'avril 2024.

¹⁾ Par rapport à l'exercice précédent.

²⁾ SunWell Advanced Care, SunWell Supreme Care et SunWell Essential Care.

³⁾ Par comparaison avec d'autres contrats d'assurance maladies graves pour les nouvelles activités « Composite » et « Long Term » définies comme telles par l'Insurance Authority dans le « Register of Authorized Insurers » du 25 avril 2024.

⁴⁾ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life UK »). En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur du secteur États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2023. Les résultats de l'exercice précédent comprennent un profit de 19 M\$ généré par la vente de la Sun Life UK dans le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2024 seront présentés durant la conférence téléphonique qui aura lieu le mardi 13 août 2024, à 10 h, heure de l'Est. Pour accéder à la webémission ou à la conférence téléphonique, rendez-vous au www.sunlife.com/RapportsTrimestriels 10 minutes avant l'heure prévue. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2025.

Renseignements pour les médias :

Mylène Bélanger

Gestionnaire, rayonnement

Bureau du président, Québec

Téléphone : 438-341-3884

mylene.belanger@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

David Garg

Vice-président principal, gestion du capital et relations avec les investisseurs

Téléphone : 416-408-8649

david.garg@sunlife.com

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024 et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré :

- L'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché;
- Les modifications des hypothèses et mesures de la direction;
- D'autres ajustements :
 - i) Participation de la direction dans des actions de la MFS;
 - ii) Acquisitions, intégrations et restructurations;
 - iii) Amortissement des immobilisations incorporelles;
 - iv) D'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Pour plus d'information sur les ajustements retirés du bénéfice net déclaré pour arriver au bénéfice net sous-jacent, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS – 2 – Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net (en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
	T2 24	T2 23	2024	2023
Bénéfice net sous-jacent	1 000	920	1 875	1 815
Incidence des marchés				
Incidence des marchés des actions	(8)	(13)	4	—
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾	(52)	(99)	(12)	(88)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement (résultats liés aux placements immobiliers)	(93)	(108)	(215)	(196)
À ajouter : Incidence des marchés	(153)	(220)	(223)	(284)
À ajouter : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	16	7	9	2
Autres ajustements				
Participation de la direction dans les actions de la MFS	—	(1)	(12)	16
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{2), 3), 4), 5), 6)}	(164)	(20)	(142)	(24)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(38)	(26)	(74)	(59)
Autres ^{7), 8)}	(15)	—	31	—
À ajouter : Total des autres ajustements	(217)	(47)	(197)	(67)
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires	646	660	1 464	1 466
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,72	1,57	3,22	3,09
À ajouter : Incidence des marchés (en dollars)	(0,26)	(0,38)	(0,39)	(0,48)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,03	0,01	0,02	—
Participation de la direction dans les actions de la MFS (en dollars)	—	—	(0,02)	0,03
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,28)	(0,03)	(0,24)	(0,04)
Amortissement des immobilisations incorporelles (en dollars)	(0,07)	(0,05)	(0,13)	(0,11)
Autres (en dollars)	(0,03)	—	0,05	—
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,11	1,12	2,51	2,49

¹⁾ Nos résultats sont sensibles aux taux d'intérêt à long terme en raison de la nature de nos activités, ainsi qu'aux variations non parallèles de la courbe de rendement (par exemple, les aplatissements, les inversions, les accentuations).

²⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 22 M\$ au deuxième trimestre de 2024 et de 44 M\$ au premier semestre de 2024 (deuxième trimestre de 2023 – 21 M\$; premier semestre de 2023 – 41 M\$).

³⁾ Comprend les coûts d'intégration de DentaQuest, acquise le 1^{er} juin 2022.

⁴⁾ Les données du deuxième trimestre de 2024 comprennent une charge de restructuration de 108 M\$ comptabilisée dans le secteur Organisation internationale.

⁵⁾ Afin de respecter certaines obligations réglementaires, au premier trimestre de 2024, nous avons vendu 6,3 % de notre participation dans ABSLAMC (la « vente partielle d'ABSLAMC »), générant un profit de 84 M\$. À la suite de la transaction, notre participation dans ABSLAMC a été réduite, passant de 36,5 % à 30,2 %, pour un produit brut de 136 M\$. Par la suite, au deuxième trimestre de 2024, nous avons vendu 0,2 % de notre participation.

⁶⁾ Comprend un profit de 65 M\$ à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada au premier trimestre de 2023 et un profit de 19 M\$ à la vente de la Sun Life UK au deuxième trimestre de 2023.

⁷⁾ Comprend un ajustement fiscal au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux pour le deuxième trimestre de 2024. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 ainsi qu'à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

⁸⁾ Comprend la résiliation anticipée d'une entente de distribution de Gestion d'actifs au premier trimestre de 2024.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
	T2 24	T2 23	2024	2023
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	1 000	920	1 875	1 815
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :				
À ajouter : Incidence des marchés	(169)	(298)	(195)	(397)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	18	11	10	6
Autres ajustements	(254)	(89)	(213)	(99)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	(405)	(376)	(398)	(490)
À ajouter : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent	51	116	(13)	141
Bénéfice net déclaré – actionnaires ordinaires (après impôt)	646	660	1 464	1 466

¹⁾ Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et inclut les incidences autres que sur les passifs. À l'inverse, l'incidence sur le résultat net des modifications des méthodes et hypothèses figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2024 comprend les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation et exclut les incidences autres que sur le passif.

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectifs prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale ainsi que d'autres ajustements fiscaux.

2. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes, et une liste complète est présentée à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie pour l'ensemble des domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les actifs de tiers gérés et les ajustements de consolidation. Les ajustements de consolidation sont présentés séparément, puisque les ajustements de consolidation s'appliquent à toutes les composantes du total de l'actif géré. Pour plus de renseignements sur les actifs de tiers gérés, se reporter aux rubriques D, « Croissance – 2 – Actif géré », et N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T2 24	T2 23
Actif géré		
Actif du fonds général	207 545	196 575
Fonds distincts	136 971	123 366
Actifs de tiers gérés ¹⁾	1 161 525	1 084 437
Ajustements de consolidation ¹⁾	(41 240)	(37 536)
Total de l'actif géré	1 464 801	1 366 842

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions et des prêts à court terme détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure constitue un des facteurs clés pris en considération à l'égard des fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	939	712
Titres de créance ¹⁾	1 127	1 228
Titres de capitaux propres ²⁾	106	102
Sous-total	2 172	2 042
À déduire : Prêts liés aux acquisitions et prêts à court terme ³⁾ (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	(152)	(411)
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	2 020	1 631

¹⁾ Comprennent les obligations négociées sur le marché.

²⁾ Comprennent les placements dans des FNB.

³⁾ Comprennent les prélèvements effectués sur les facilités de crédit afin de gérer le calendrier des flux de trésorerie.

3. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par secteur d'activité

(en millions de dollars)	T2 24					
	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	307	402	204	179	(92)	1 000
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(2)	(127)	(35)	(3)	(2)	(169)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	8	—	10	—	18
Autres ajustements (avant impôt)	(33)	(9)	(70)	(4)	(138)	(254)
Charge (économie) d'impôt	2	18	28	(31)	34	51
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	274	292	127	151	(198)	646
	T2 23					
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	296	372	215	150	(113)	920
À ajouter : Incidence des marchés (avant impôt)	(40)	(212)	(17)	(30)	1	(298)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(8)	29	(10)	—	11
Autres ajustements (avant impôt)	(29)	(1)	(65)	(7)	13	(89)
Charge (économie) d'impôt	21	59	13	19	4	116
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	248	210	175	122	(95)	660

I. Énoncés prospectifs

La Compagnie présente à l'occasion, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant au lancement opérationnel prévu de VMSL en 2024; iii) les énoncés se rapportant à l'utilisation du produit de notre placement d'obligations durables; iv) les énoncés se rapportant à notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités (y compris, notamment, les énoncés se rapportant à des rachats futurs d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités); v) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; vi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, entre autres facteurs, des facteurs traités aux rubriques D, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », G, « Solidité financière » et K, « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de 2023 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2023 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.secdarplus.ca et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont indiqués ci-après. La concrétisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est soumis à son tour à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; **les risques d'assurance** – les risques liés aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; aux comportements des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et géopolitique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** – les changements de normes comptables dans les territoires au sein desquels nous exerçons nos activités; les risques liés à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou de la survenance d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2024, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,46 T\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».